

# AFFELNET LYCÉE 2025 TOUR SUIVANT N°2 AFFECTATION EN 1<sup>RE</sup> ANNÉE DE CAP ET 2<sup>DE</sup> PRO

## 1) Public concerné :

- élèves non affectés à l'issue des deux premiers tours : refusés ou en liste supplémentaire sur l'ensemble de leurs vœux
- élèves nouvellement arrivés dans l'académie
- élèves affectés avec contre-indication médicale découverte post affectation
- élèves affectés ayant fait l'objet d'une erreur dans le traitement de leurs dossiers ou dont la situation exceptionnelle validée par le chef d'établissement d'origine 2024 2025 nécessite de nouveaux vœux
- élèves pour lesquels un vœu de recensement a été saisi au tour principal
- élèves non affectés au tour principal et pour lesquels aucun vœu n'a été saisi au tour suivant n°1
- élèves affectés mais inscrits dans aucun établissement public ou privé

Attention dans les quatre derniers cas, pour retrouver ces élèves dans Affelnet et saisir des vœux, il faut aller dans le menu « saisie des vœux », et cliquer sur « Tous » en haut à droite de l'écran au niveau des élèves sélectionnés (cf. copie d'écran ci-dessous) :

The screenshot shows the Affelnet interface for 'TOUR SUIVANT N°1 - SAISIE DES VOEUX EN ÉTABLISSEMENT'. The page title is 'AFFELNET LYCÉE Version 23.3.0'. The user is logged in as '97404695 COLLEGE MAISON BLANCHE ST PAUL'. The interface includes a navigation menu (Accueil, Aide, Contact, Calendrier des académies) and a 'Quitter' button. The main area contains search and filter options for 'Elèves sélectionnés'. The filters include: INE (Commentant par), Nom (Commentant par), Prénom (Commentant par), Classe (toutes), Formation (toutes), État (tous), and Présence vœux AFFELNET (tous). A 'Chercher' button is present. Below the filters, a table header shows columns for INE, Nom prénom(s), Classe, Formation [option(s)], Nb vœux, Candidats du tour, and État. The table currently shows '0 élément(s)'. A blue arrow points from the text above to the 'Elèves sélectionnés' dropdown menu.

## 2) Modalités :

Les élèves formulent **au maximum trois** nouveaux vœux à partir de la fiche de candidature Affelnet sur places vacantes.

- Élèves scolarisés dans l'académie en 2024 2025 :

L'établissement d'origine saisit les vœux dans Affelnet et **fait signer au responsable légal la fiche de saisie**. En cas d'erreur dans les dossiers du tour suivant n°1 ou de contre-indication médicale, l'établissement d'origine :

- saisit de nouveaux vœux sur places vacantes et informe **si nécessaire** la DRAIO pour qu'une bonification soit éventuellement étudiée.
- si aucune saisie informatique n'est possible faute de places vacantes, transmet les éléments probants à la DRAIO pour une éventuelle notification d'affectation en dehors d'Affelnet en liste supplémentaire prioritaire n°0.

- Élèves scolarisés hors académie en 2024 2025 :

Les élèves extérieurs à l'académie s'adressent à un CIO pour remplir leur fiche de candidature. Ils doivent être présents sur le territoire pour que leur candidature soit prise en compte.

Les CIO transmettent les fiches à la DRAIO accompagnées des bulletins scolaires et de la décision d'orientation notamment en cas de 1<sup>ère</sup> candidature **avant le mercredi 27 août 2025**.

La DRAIO saisira les vœux de ces élèves.

#### **4) Calendrier :**

- **Du mardi 26 août au mercredi 27 août 2025 13H** : l'établissement d'origine saisit les vœux des élèves dans l'application AFFELNET Lycée.

L'application est accessible à l'adresse habituelle suivante : <http://scoweb.ac-reunion.fr>

Choisir « scolarité du 2nd degré » / « affectation des élèves (Affelnet) / « affectation en lycée »

Cliquer ensuite sur le menu Tour suivant, puis sur « saisie des vœux ».

*N.B : Pour tout problème de droit d'accès contacter monsieur Thierry Coupeau au 02 62 48 14 99*

- **Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025** : résultats du tour Suivant n°2 AFFELNET Lycée

Menu « tour suivant » puis « listes et statistiques ».

Les notifications d'affectation ainsi que les fiches « résultats de l'affectation » seront disponibles à partir du menu « tour suivant », puis « diffusion des résultats ».

Au niveau de l'indicateur du tour, choisir « 2 ».

#### **RAPPELS IMPORTANTS :**

- **Vous devez vérifier que les vœux saisis sont compatibles avec la décision d'orientation**
- **Il n'y a plus de CAP prioritaire : tous les élèves candidatent sur les mêmes codes vœux de CAP**
- **Il n'y a plus de codes vœux spécifiques pour les 3PMET : tous les élèves candidatent sur les mêmes code vœux de 2NDPRO**
- **L'affectation dans le privé n'est plus gérée dans les tours suivants** : pour toute demande, contacter directement les établissements privés.
- **Les vœux de recensement n'existent plus** : si des élèves sont maintenus en 3<sup>e</sup>, sont intéressés par des formations en apprentissage, rejoignent le privé, une MFR ou une autre académie, ne pas saisir de vœux.
- **Il n'y a plus de validation de fin de saisie pour le chef d'établissement**
- **Les listes supplémentaires du tour suivant n°1 sont caduques depuis le mardi 20 août 2025.**

Contacts DRAIO :

Sylvie Huyez  
02 62 48 27 95  
sylvie.huyez@ac-reunion.fr

Annabelle Lacombe  
02 62 48 27 89  
annabelle.lacombe@ac-reunion.fr